



Saubraz, le 8 juin 2015

**MUNICIPALITE
1189 SAUBRAZ**

AU CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ

Préavis municipal n° 02-2015 relatif aux comptes et à la gestion de l'exercice 2014

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Préambule

Le document comptable composé du bilan, des comptes de fonctionnement et d'investissement 2014, dûment commentés, fait partie intégrante du présent préavis ainsi que le rapport de la municipalité sur sa gestion.

La municipalité relève que les comptes annuels 2014 bouclent par un bénéfice de CHF 26'213.21. A noter que le budget pour 2014 prévoyait une perte de CHF 29'642.00.

Le produit total des impôts se monte à CHF 781'585.07.

Les emprunts bancaires s'élèvent à CHF 2'480'000.- au 31.12.2014 contre CHF 2'540'000.- au 31.12.2013, soit une diminution de CHF 60'000.-. L'endettement par habitant est de CHF 6'935.-.

Les financements spéciaux et fonds de réserve ont augmentés de CHF 28'599.47 par rapport à 2013.

Les comptes et le bilan présentés dans ce rapport ont été approuvés par la municipalité dans sa séance du 8 juin 2015, sous les réserves d'usage.

Toutes les pièces justificatives sont tenues à disposition de la Commission de gestion et finances pour l'exécution de son mandat.

Conclusion

Considérant ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ

- vu le préavis municipal n°02-2015,
- ouï le rapport de la commission de gestion et finances,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

décide

Article 1 : d'accepter les comptes de l'année 2014 tels que présentés,

Article 2 : d'approuver la gestion de l'exercice 2014.

Article 3 : de donner décharge au boursier, à la commission de gestion, à la municipalité actuelle.

Approuvé en séance de municipalité du 8 juin 2015.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Daniel Barbezat

Barbara Kammermann